



Schweizerischer Anwaltsverband
Fédération Suisse des Avocats
Federazione Svizzera degli Avvocati
Swiss Bar Association

Formation continue FSA :

Découvrir et expérimenter l'animation d'un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) de médiateurs et médiatrices ("intervision-supervision")

Date : **Lundi, 16 décembre 2024, de 9h30 à 17h (accueil dès 9h)**

Lieu : [Hôtel de la Paix](#), Av. Benjamin-Constant 5, 1003 Lausanne

Intervenante principale : Sylvie Adjès

Intervenants pour les groupes de pratique : Birgit Sambeth, Alix de Courten, Antoine Eigenmann, Pierre Kobel, Alexis Lafranchi

Objectifs (programme détaillé page 3)

- En quoi l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) est-elle utile à la profession de médiateur-médiatrice FSA?
- Comprendre comment fonctionne une séance d'APP
- Connaître les bases théoriques : différences entre APP, retours d'expériences, intervision, supervision, ...
- En quoi la posture en APP rejoint-elle celle du médiateur-médiatrice FSA?
- S'entraîner à animer un groupe en conservant la bonne posture

Matin:

- exposés « théoriques » et travail en sous-groupes avec des apports d'exercices tels que l'art du questionnement, les questions percutantes, réflexions sur le jugement

Après-midi:

- petits groupes d'application

Intervenants

Sylvie Adijes, *Avocate pendant 19 ans au barreau de Paris, spécialiste du contentieux en droit des affaires et droit du travail, Médiatrice, Référente VHSS (violences et harcèlements sexistes et sexuels)*

Birgit Sambeth, *LL.M., Avocate au barreau, Médiatrice FSA-FSM-CEDR-ICSID, ancienne Présidente de la FSA, Chargée de cours en médiation commerciale: MIDS Graduate Institute, Genève; CAS & DAS Mediation, UNIFR et HEIG, Master in DR, Pepperdine University Straus Institute School of Law, USA*

Alix de Courten, *LL.M., Avocate spécialiste FSA en droit de la famille, Médiatrice FSA-FSMCSMC, Membre de la commission spécialisée de médiation FSA (fr), Avocate formée en droit Collaboratif*

Antoine Eigenmann, *Avocat au barreau, Dr. en droit, Professeur titulaire à l'Université de Fribourg, Avocat spécialiste FSA en droit des successions, Médiateur FSA*

Pierre Kobel, *LL.M en réglementation du commerce, Spécialiste en droit de la concurrence, propriété intellectuelle, concurrence déloyale, technologies de l'information, Médiateur FSA*

Alexis Lafranchi, *Avocat au barreau, Médiateur FSA.*

Langue du cours

Français

Prix par participant

CHF 480.- (documentation du cours et repas inclus)

Formation continue FSA

7 Crédits

Inscription

Médiatrices et Médiateurs FSA

Par courriel par le formulaire d'inscription ci-joint **jusqu'au 30 octobre 2024** à la fédération suisse des avocats (FSA), Marktgasse 4, Case postale, 3001 Berne:
mediation@sav-fsa.ch.

Le cours est limité à 50 personnes. Après le délai d'inscription, vous recevrez une confirmation de participation avec la facture.

Annulation

En cas d'annulation après **le 15 novembre 2024**, l'intégralité du prix est due.

Programme détaillé

9h – 9h30 :	Accueil
9h30 – 10h :	Questions du jour et organisation de la journée
10h – 11h :	Base théorique de l'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP)
11h – 11h30 :	<i>Pause</i>
11h30 – 12h30 :	Exercices en sous-groupes sur l'art du questionnement, les questions percutantes, réflexions sur le jugement
12h30 – 13h30 :	<i>Pause déjeuner</i>
13h30 – 15h :	Exercices d'APP en sous-groupes
15h – 15h30 :	<i>Pause</i>
15h30 – 16h30 :	Question-Réponse interactif
16h30 – 17h :	La nécessité de la supervision professionnelle